

**Commission de coopération environnementale
de l'Amérique du Nord**



**Compte rendu de discussion de la réunion publique
du Comité consultatif public mixte
et du Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants
et l'environnement en Amérique du Nord**

**Le 7 mars 2002
Mexico, Mexique**

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Erica Phipps
Gestionnaire de programme
Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord
393, rue St-Jacques Ouest, bureau 200
Montréal (Québec)
H2Y 1N9
Tél. : (514) 350-4323
Télec. : (514) 350-4314
Courriel : <ephipps@ccemtl.org>
Site Web : <<http://www.cec.org>>

Table des matières

Introduction.....	1
1 Exposés des co-présidents de la réunion, M. Jon Plaut et la D^{re} Irena Buka	1
2 Bilan des programmes nationaux des trois pays relatifs à la santé des enfants	2
2.1 Canada.....	2
2.2 Mexique	3
2.3 États-Unis.....	4
3 Tour d’horizon sur la santé des enfants et l’environnement.....	6
4 Aperçu du projet de la CCE sur la santé des enfants et l’environnement	7
5 Examen de l’ébauche du programme de coopération sur la santé des enfants et l’environnement en Amérique du Nord.....	8
5.1 Effets d’autres substances toxiques chimiques, dont les pesticides.....	8
5.2 L’asthme et d’autres maladies respiratoires.....	10
5.3 Intoxication par le plomb et autres effets de l’exposition à cette substance	11
5.4 Évaluation des risques et de l’économie	12
5.5 Renforcement de la base de connaissances afin de trouver des solutions à long terme.....	13
5.6 Information, sensibilisation et éducation du public	15

**Compte rendu de discussion de la réunion du Comité consultatif public mixte
et du Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement
en Amérique du Nord**

Mexico, le 7 mars 2002

Introduction

La Commission de coopération environnementale (CCE) a organisé une réunion publique à Mexico, le 7 mars 2002, afin que les participants échangent des idées et expriment leur point de vue au sujet de l'ébauche du programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord.

Près d'une centaine de représentants de groupes non gouvernementaux, du milieu universitaire et des gouvernements du Canada, du Mexique et des États-Unis assistaient à la réunion; leur liste figure à l'annexe. La CCE avait préalablement distribué l'ébauche du programme de coopération afin que les participants en prennent connaissance. Ce document est disponible auprès du Secrétariat de la Commission.

Le présent compte rendu résume les discussions sur les diverses options exposées dans l'ébauche du programme ainsi que sur les autres sujets abordés par les participants.

Il comprend les points suivants :

1. Exposés des co-présidents de la réunion, M. Jon Plaut et la D^{re} Irena Buka
2. Bilan des programmes nationaux des trois pays relatifs à la santé des enfants
3. Tour d'horizon sur la santé des enfants et l'environnement
4. Aperçu du projet de la CCE sur la santé des enfants et l'environnement
5. Examen de l'ébauche du programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord
6. Discussion libre sur les enjeux prioritaires que suscite la salubrité de l'environnement des enfants en Amérique du Nord

La CCE tient à remercier tous les participants, notamment les membres du Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord et du Comité consultatif public mixte (CCPM), pour leurs observations et leurs suggestions sur l'ébauche du programme de coopération.

1 Exposés des co-présidents de la réunion, M. Jon Plaut et la D^{re} Irena Buka

Le président du CCPM, M. Jon Plaut, souhaite la bienvenue aux participants et présente les membres du Comité consultatif d'experts et du CCPM. Il fait part des responsabilités de ce dernier en précisant que ses 15 membres bénévoles ont pour mandat de formuler des avis au Conseil (formé des ministres de l'Environnement des trois pays) sur toute question entrant dans le champ d'application de l'Accord

nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE), et d'accomplir toute autre tâche que le Conseil peut lui confier. M. Plaut indique en outre que le CCPM comprend un petit groupe de travail sur la salubrité de l'environnement des enfants.

Pour sa part, la présidente du Comité consultatif d'experts, la D^{re} Buka, demande à l'assistance d'observer une minute de silence en mémoire du D^r Miguel Montoya Cabrera, un représentant du Mexique au sein de ce comité, qui est décédé au mois de décembre dernier.

Avant de passer l'ordre du jour en revue, elle présente les membres du Comité consultatif d'experts et de l'Équipe trilatérale sur la salubrité de l'environnement des enfants; cette dernière comprend des fonctionnaires des ministères de l'Environnement et de la Santé des trois pays.

La D^{re} Buka fait un exposé intitulé « Pourquoi porter une attention particulière aux enfants? », dans lequel elle souligne la nécessité de les protéger des dangers physiques, biologiques, psychosociaux, socio-économiques et chimiques qui sont présents dans leur environnement. Elle précise que les enfants peuvent être exposés aux polluants chimiques avant d'être conçus si leurs parents y sont exposés et que leurs ovules ou leur sperme en contiennent. L'exposition des enfants peut s'étendre de la période prénatale à la période postnatale, mais l'exposition avant la naissance peut s'avérer particulièrement toxique pour le fœtus en développement et occasionner des problèmes neurologiques, des malformations congénitales, le cancer et l'asthme. En outre, certaines expositions durant la petite enfance peuvent provoquer des maladies bien plus tard au cours de la vie. Elle affirme qu'il faut protéger les enfants à tous les stades de leur développement, en leur procurant autant de l'air sain que de la nourriture et de l'eau saines, et leur permettre d'évoluer dans un environnement sécuritaire. Elle ajoute que le fait d'investir dans la santé de nos enfants constitue un « investissement » pour les décideurs et les procréateurs de la prochaine génération.

2 Bilan des programmes nationaux des trois pays relatifs à la santé des enfants

2.1 Canada

D^r Tony Myres, Santé Canada, et M^{me} Julie Charbonneau, Environnement Canada

Cet exposé brosse un tableau de l'état de santé général des enfants au Canada, et celui-ci semble bon selon des indicateurs courants, notamment le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie. Il existe toutefois des tendances préoccupantes en ce qui a trait à l'asthme et aux maladies respiratoires, au cancer infantile, aux troubles neurologiques du comportement et du développement, à l'insuffisance de poids à la naissance et aux anomalies congénitales. La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (LCPE) est le principal instrument législatif par lequel le Canada gère et contrôle la pénétration de substances toxiques dans l'environnement et leurs effets sur la santé humaine et la salubrité des écosystèmes. D'autres législations, comme la *Loi sur les produits dangereux* et la *Loi sur les aliments et drogues*, sont assorties de dispositions particulières afin de protéger la santé des enfants. Un mouvement a vu le jour au Canada afin de protéger plus efficacement la santé des enfants des menaces environnementales. Le gouvernement fédéral s'est engagé à élaborer des normes environnementales qui tiennent compte des points vulnérables des enfants; il a entrepris d'élaborer une

stratégie nationale afin de faire face aux enjeux que suscite la salubrité de leur environnement. Les activités courantes comprennent la mise au point d'une stratégie de recherche pour accroître les connaissances relatives à la salubrité l'environnement et renforcer les capacités des organismes bénévoles de se pencher volontairement sur ces enjeux. Les activités de la CCE offrent une occasion opportune d'éviter le chevauchement des efforts et de tirer parti de l'expérience et des compétences d'autres entités. Au cours de la récente réunion des ministres de la Santé et de l'Environnement des Amériques, il s'est avéré que la santé des enfants constituait une priorité en Amérique du Nord et qu'il fallait y porter une attention beaucoup plus grande. Les activités relatives à la santé des enfants au Canada comprennent des ateliers sur les priorités et la recherche, la gestion des risques et les programmes de sensibilisation.

2.2 Mexique

M^{me} Leonora Rojas Bracho, *Secretaría de Salud* (Secrétariat à la Santé)

Au Mexique, quelque 30 pour 100 des enfants n'atteignent pas l'âge de cinq ans, majoritairement en raison d'infections gastro-intestinales et respiratoires. La malnutrition y est également très courante. La portion du territoire de ce pays où l'eau est potable a augmenté, mais elle n'est encore que de 86 pour 100. Dans les zones industrialisées et fortement peuplées où la disponibilité de l'eau est acceptable, celle-ci est contaminée par des substances chimiques qu'il faudrait éliminer. Par ailleurs, étant donné que 17 pour 100 de la population a recours à la biomasse pour cuisiner, les femmes en âge de procréer et leurs enfants sont exposés, à l'intérieur de leur maison, à de très fortes concentrations de particules et de monoxyde de carbone. Les micro-entreprises contribuent également à la mauvaise qualité de l'air. La pollution engendrée par l'industrie minière a occasionné des problèmes de santé, et comme le public est sensibilisé à cette question, il demande maintenant des comptes. Le plomb continue de constituer un problème puisque le secteur minier en produit et que le secteur de la céramique fait appel à des fours à basse température. Les pesticides constituent également un problème, et il est nécessaire de recueillir d'autres données pour étoffer le registre des intoxications, tant chroniques qu'aiguës. Les activités entreprises au Mexique relativement à la santé des enfants comprennent le *Programa de Acción en Salud Ambiental* (PRASA, Programme d'action pour la salubrité de l'environnement), qui constitue le programme de travail quinquennal (pour 2001 à 2006) de la Direction générale de salubrité de l'environnement au secrétariat à la Santé du Mexique. Ce programme national vise à mieux protéger la santé de la population de l'exposition aux substances polluantes. L'atelier national sur la salubrité de l'environnement des enfants, qui s'est tenu en juin 2001 avec le soutien financier de la CCE, a permis d'examiner les risques que courent les enfants ainsi que le degré d'importance de ces risques, et il a donné lieu à une déclaration conjointe des secrétariats à la Santé et à l'Environnement du Mexique. En dernier lieu, l'atelier sur la santé et la croissance durable, qui s'est tenu la veille de la présente réunion, permettra de produire un document justifiant le fait de compter la santé comme l'une des trois assises du développement durable en tenant compte de celle des enfants.

2.3 États-Unis

M^{me} Ramona Trovato, *US Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

M^{me} Trovato mentionne que la réunion des ministres de la Santé et de l'Environnement des Amériques a permis d'adresser un message aux participants du Sommet mondial sur le développement durable qui se tiendra à Johannesburg afin de leur demander d'accorder aux enfants une place hautement prioritaire dans le développement durable. Un autre de ces messages préconise de mettre au point un ensemble d'indicateurs de la salubrité de l'environnement, en commençant par l'environnement dans lequel évoluent les enfants, et de se concentrer plus particulièrement sur les questions concernant l'eau. Aux États-Unis, les activités relatives à la santé des enfants comprennent le *National Agenda on Children's Environmental Health* (Programme national sur la salubrité de l'environnement des enfants), qui consiste à tenir compte des enfants dans les évaluations des risques, l'élaboration de normes, la réalisation d'activités de communication et de sensibilisation, l'accroissement des investissements dans le domaine des sciences. En 1997, le président des États-Unis a signé un décret stipulant de prendre en considération les enfants dans l'élaboration des règlements et de les protéger s'ils sont vulnérables. Il a également prescrit de constituer un groupe d'étude en lui donnant quatre priorités : l'asthme (dans le cadre d'une stratégie connexe), les troubles du développement (dans le cadre de la stratégie relative au plomb ainsi que d'une étude longitudinale sur des cohortes), le cancer infantile et les blessures accidentelles. En 2000, le Congrès a édicté la *Children's Health Act of 2000* (Loi de 2000 sur la santé des enfants) qui instaure la *National Longitudinal Cohort Study on Children*, maintenant désignée *National Children Study* (Étude nationale sur les enfants), qui est en voie de planification. En 2000, l'EPA a publié une stratégie de recherche sur la santé des enfants qui est en cours d'application. De nouvelles activités visent la salubrité des écoles et l'alimentation saine des enfants en milieu rural. L'EPA est aussi en train de réaliser une évaluation des risques cumulatifs que représentent les composés organophosphorés, la première de ce genre, qui se penche sur les 31 composés dont l'emploi est homologué aux États-Unis. Au cours des quatre dernières années, l'EPA a établi douze centres de recherche sur les enfants, et elle collabore avec l'*American Academy of Pediatrics* (Association américaine des pédiatres), pour qu'elle forme ses résidents relativement à la salubrité de l'environnement des enfants, ainsi qu'avec des médecins qui travaillent dans des unités spécialisées dans ce domaine; on compte maintenant dix de ces unités aux États-Unis, une au Canada et une au Mexique.

Discussion

M. Plaut résume de la manière suivante les questions relatives à la salubrité de l'environnement des enfants aux États-Unis :

- L'éducation et la sensibilisation du public constituent un thème de premier plan.
- L'insuffisance de fonds peut constituer un problème.
- Il faut instaurer de nouveaux programmes afin de recueillir davantage de données sur la salubrité de l'environnement des enfants.
- Les enfants formant une proportion de plus en plus restreinte de la population du Canada et des États-Unis, ils peuvent, par conséquent, représenter un élément moins important dans les politiques publiques.

- Le public doit apporter un soutien accru.
- Il faut s'assurer que les écoles soient salubres.
- Les pédiatres et les infirmières ont besoin d'être sensibilisés aux enjeux environnementaux.

Des participants expriment leur inquiétude au sujet des polluants organiques persistants (POP) qui pourraient résulter d'une combustion et d'une incinération incomplètes de déchets dangereux et de BPC contenus dans le matériel médical. On suggère d'inventorier les indicateurs environnementaux dont a besoin le Mexique. La question à caractère socio-économique que représente la main-d'œuvre infantine est également soulevée. On signale, par exemple, que des enfants nettoient des déversements de pétrole brut sans être adéquatement protégés, et on suggère que le secrétariat à la Santé du Mexique accroisse le financement des études épidémiologiques et incorpore davantage la santé des enfants au mandat de sa Division de l'éducation publique.

Un des participants affirme que l'on compte trop sur l'évaluation des risques en oubliant de faire mention de l'application du principe de précaution. Il se dit également préoccupé par les efforts déployés à l'égard de l'asthme aux États-Unis, ainsi que par le nouveau programme gouvernemental de contrôle des centrales électriques, qui est censé donner moins de résultats que la *Clean Air Act* (Loi sur l'air salubre) si l'on appliquait les dispositions de cette dernière. Il se demande également ce que l'on fera des données découlant du programme facultatif d'évaluation des substances chimiques touchant les enfants.

Des participants affirment qu'ils se préoccupent de la collectivité qui réside autour de l'usine de la société Peñoles au Mexique. En 1999, on a détecté, dans le sang de plus de 80 pour 100 des enfants vivant dans cette collectivité, des concentrations de plomb supérieures à 10 µg/dL. Dans cette région également, on constate un taux élevé d'anomalies congénitales et de grossesses à haut risque. Ces participants ont le sentiment d'un manque de communication entre les fonctionnaires de l'Environnement, les fonctionnaires de la Santé et les éducateurs dans cette région. L'ampleur du problème est trop grande pour l'administration locale et on propose que tous les paliers de gouvernement et la société Peñoles se chargent de trouver une solution.

Répondant à une observation de l'assistance, M^{me} Trovato souligne que l'EPA travaille de concert avec les États au sujet de l'asthme et qu'elle a mis sur pied une étude sur les moteurs diesel destinée à réduire le nombre de cas de cette maladie. L'EPA affirme qu'elle tient compte du principe de précaution dans ses évaluations des risques, et que les nouveaux règlements relatifs aux centrales édictés en vertu du *Clear Skies Program* (Programme visant un ciel pur) imposent des normes plus strictes que la *Clean Air Act* à l'égard des rejets de dioxyde de soufre et de dioxyde d'azote.

Le D^r Tony Myres mentionne que le principe de précaution, défini au cours du Sommet de la Terre tenu à Rio en 1992, est un outil de gestion des risques et que l'on ne peut pas le substituer à l'évaluation de ces risques. La *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* renouvelée en 2000 est assortie de ce principe. Toutefois, l'« approche de précaution », tout comme le recours à des facteurs d'incertitude, est appliquée au cours de la phase d'évaluation des risques. M^{me} Rojas Bracho indique, de son côté, que le Programme mexicain pour la salubrité de l'environnement a permis d'élaborer des stratégies environnementales afin de régler des problèmes précis, par exemple, pour éliminer l'emploi du

mercure à des fins médicales, mesurer les effets que pourrait avoir l'emploi de phtalates, régler les problèmes que suscitent la santé au travail et la main-d'œuvre infantine. Elle mentionne également que le fait d'essayer de résoudre des problèmes qui perdurent au moyen de mesures et d'études partielles n'est pas suffisant pour fermer le dossier de la société Peñoles et satisfaire la population, ou pour la protéger des risques d'une exposition au métal qui a pu demeurer sur place après la fermeture de l'usine.

3 Tour d'horizon sur la santé des enfants et l'environnement

M^{me} Karen Hopfl-Harris, *Physicians for Social Responsibility*

Dans son exposé, M^{me} Hopfl-Harris fait état de statistiques mondiales concernant la santé des enfants et mentionne que la majorité de l'argent qui est investi à l'égard des principales maladies est consacrée au traitement et non à la prévention. Elle affirme que pour faire face aux nombreux problèmes de santé, il faut améliorer la communication entre les gouvernements, les organisations non gouvernementales (ONG), les parties intéressées et les entreprises. On a besoin de s'engager, d'établir des structures pour entreprendre des activités et les réaliser. La réunion des ministres de l'Environnement du G8, qui s'est déroulée en Italie, a permis de mettre en évidence la vulnérabilité toute particulière des enfants. Elle a également servi à dresser une liste des menaces environnementales les plus courantes et à constater que la pauvreté est un facteur confusionnel. Le Sommet mondial sur les enfants, qui se tiendra en mai 2002, et le Sommet mondial sur le développement durable seront notamment axés sur les enfants. Un des objectifs du Sommet mondial de 1992 consistait à offrir un accès universel à de l'eau potable et à des installations sanitaires. Les Nations Unies ont publié un rapport qui analyse les résultats obtenus et ce qu'il reste à faire pour atteindre cet objectif. Les résultats indiquent que 860 millions de personnes supplémentaires ont eu accès à un meilleur approvisionnement en eau au cours de la dernière décennie, mais il en reste encore 1,1 milliard qui n'y ont pas accès. Mais même si cet accès s'est élargi, la pollution a augmenté. Quelque 747 millions de personnes supplémentaires ont pu bénéficier de meilleures installations sanitaires, mais 2,4 milliards en sont encore privées. M^{me} Hopfl-Harris soutient que pour protéger pleinement les enfants, il faut prendre des engagements nationaux sur les plans politique et financier, évaluer les risques en tenant compte des aspects vulnérables des enfants, augmenter le financement de la recherche, élaborer un ensemble normalisé ou comparable d'indicateurs environnementaux, recueillir davantage de données de surveillance, assurer une formation professionnelle, renforcer les capacités.

Le coordonnateur en matière de salubrité de l'environnement pour l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS), le D^r Luis Galvao, mentionne que son organisme est représenté au sein du Groupe d'étude sur la protection de la salubrité de l'environnement des enfants mis sur pied par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), et que ces deux organismes collaborent à la mise en œuvre du programme connexe en Amérique du Nord. Il souligne l'important travail accompli par la CCE et précise que l'OPS a l'intention d'apporter son soutien au projet que la Commission a entrepris.

4 Aperçu du projet de la CCE sur la santé des enfants et l'environnement

M^{me} Erica Phipps, gestionnaire de programme

La CCE a été créée en vertu de l'ANACDE et son mandat consiste à faciliter la coopération entre les trois pays afin de protéger l'environnement qu'ils partagent. Le programme sur la santé des enfants est un volet du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé. En 1999, le Conseil de la CCE a annoncé la mise sur pied d'un nouveau projet sur la salubrité de l'environnement des enfants, et il a chargé la CCE de chercher des possibilités de travailler dans ce domaine. En mai 2001, la Commission a organisé un symposium fructueux sur ce thème à Toronto, au Canada, qui a permis d'entrevoir des domaines qui suscitent des inquiétudes communes, et au mois de juin suivant, le Conseil a adopté la résolution n° 00-10 établissant le cadre de ce projet. Cette résolution souligne l'importance d'intégrer les questions relatives à la santé des enfants dans les champs d'activité de la CCE, notamment dans les programmes concernant la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) et la qualité de l'air, et à prioriser tout particulièrement l'éducation et la sensibilisation du public ainsi que son accès à l'information. Elle prescrit en outre la constitution d'un comité consultatif d'experts ainsi que l'élaboration d'un programme trilatéral de coopération assorti d'activités à moyen et à long terme. L'équipe trilatérale chargée de se pencher sur la salubrité de l'environnement des enfants est constituée de fonctionnaires des ministères de l'Environnement et de la Santé. En novembre 2001, la CCE a tenu un atelier trilatéral au cours duquel les participants ont examiné la situation et les besoins en matière de salubrité de l'environnement des enfants et suggéré des thèmes de projet. Se fondant sur les conclusions de cet atelier, l'équipe a ébauché le programme de coopération sur la santé des enfants en Amérique du Nord en accordant une place de premier plan aux priorités que le Conseil avait initialement fixées, aux sujets qui suscitent les mêmes préoccupations dans les trois pays, aux projets qu'il serait possible de mettre en relation avec le programme de travail actuel de la CCE et aux domaines qui bénéficieraient de travaux trilatéraux.

Discussion

Un des participants demande si le choix des thèmes de projet est obligatoirement subordonné à des préoccupations de la part des trois pays. M^{me} Phipps répond qu'en général, le choix de l'objet des activités dénote un tel degré de préoccupation, mais que dans certains cas, lorsqu'un pays éprouve un problème et que les autres possèdent une expérience pertinente à son égard, cette expérience peut servir à le résoudre.

Le D^r Carlos Santos Burgoa, du secrétariat à la Santé du Mexique, mentionne à quel point cette réunion est importante, car le CCPM et le Comité consultatif d'experts peuvent s'adresser directement aux ministres et ont ainsi la possibilité de leur transmettre des renseignements importants.

5 Examen de l'ébauche du programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord

Au cours de cette partie de la réunion, un membre de l'Équipe chargée de la salubrité de l'environnement des enfants présente succinctement chacun des six éléments du programme de coopération et l'assistance est invitée à formuler des observations.

5.1 Effets d'autres substances toxiques chimiques, dont les pesticides

D^r Carlos Santos Burgoa, secrétariat à la Santé, et M^{me} Erica Phipps, CCE

Intégration de la salubrité de l'environnement des enfants dans le programme de GRPC [en cours]

Le programme de GRPC de la CCE permet d'obtenir des résultats très avantageux. Au cours d'un récent atelier sur la GRPC, les participants ont examiné le programme sur la salubrité de l'environnement des enfants et convenu que la santé des enfants devait constituer une priorité dans tous les nouveaux plans d'actions régionaux nord-américains (PARNA), notamment celui relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales.

Rapport spécial de la série *À l'heure des comptes* sur les substances toxiques et la salubrité de l'environnement des enfants [en cours]

Dans le cadre de la série de rapports annuels *À l'heure des comptes* sur les sources et la gestion de polluants toxiques en Amérique du Nord, le Conseil a chargé la CCE d'établir un rapport spécial sur les liens entre les substances toxiques et la santé des enfants en se fondant sur les données tirées des registres des rejets et des transferts de polluants (RRTP). Ce rapport est en voie d'établissement et sa publication est prévue à l'automne de 2002.

Discussion

Un des participants affirme que le recours à des tests de toxicité doit constituer, en toute logique, la prochaine étape. Ces tests ont une application large en matière de toxicité de l'environnement et pourraient servir à résoudre le problème que constitue la recherche de substances isolées dans l'environnement afin de leur faire subir ce genre de test. Cette personne soutient également qu'il est très important d'enregistrer les substances polluantes et que le Mexique commencera très prochainement à tenir un registre des polluants que rejette le secteur industriel, et que cela offrira la possibilité de renforcer la gestion à l'échelle continentale.

Un autre participant demande au D^r Carlos Santos Burgoa si la CCE fait porter ses travaux sur le plomb dans le cadre du projet de GRPC.

Des participants se disent soucieux des stocks de pesticides périmés au Mexique; lorsque les techniques changent, les stocks de composés organophosphorés demeurent, et il n'existe aucune enquête détaillée. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en a réalisé une, mais seulement autour de la ville de Torreón. Des participants mentionnent que la FAO a trouvé plusieurs

tonnes de pesticides seulement dans cette région. Ils ajoutent que la question des pesticides périmés n'est pas abordée dans l'ébauche du programme, et affirment qu'il s'agit d'une importante source d'exposition qui n'appartient souvent à personne et qui n'est pas contrôlée.

Un participant affirme que le Mexique fait face à un enjeu spécial avec les travailleurs migrants et leur famille. Un autre suggère que le programme tienne compte des composés organiques aromatiques, particulièrement dans les régions où l'on trouve des sociétés pétrolières. On mentionne également que les effets de l'exposition au malathion sont préoccupants à Salamanca.

Un participant demande s'il est possible d'inclure dans le RRTP un inventaire détaillé des émissions de dioxyde de carbone.

En ce qui a trait aux tests effectués dans le cadre de la surveillance, le D^r Santos Burgoa demande que cette information lui soit communiquée afin qu'il fasse une suggestion au Groupe de travail sur la GRPC. Pour ce qui est des autres métaux, le programme de GRPC est axé sur les substances qui ont subi le processus de sélection et ont fait l'objet de mesures trinationales. En ce qui concerne les pesticides, une demande sera adressée au CCPM pour qu'il soulève la question de savoir ce que l'on peut faire avec les stocks périmés. Le Groupe de travail technique sur les pesticides constitué en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) travaillera de concert avec la CCE pour faire avancer ces travaux et éviter les chevauchements. La question des hydrocarbures aromatiques a été examinée avec le Groupe de travail sur la GRPC et elle sera abordée avec le CCPM et le Comité consultatif d'experts afin qu'ils puissent recommander au Conseil comment agir au sujet de ces substances chimiques. Bien qu'elles ne soient pas persistantes, elles peuvent avoir des effets à long terme sur les enfants. Le secrétariat à la Salubrité de l'environnement est en train d'élaborer une stratégie afin d'entamer des poursuites judiciaires contre le fabriquant de malathion, mais ce type de poursuites est très long.

M. Plaut affirme que la CCE n'est pas un organisme supranational qui dicte aux pays ce qu'ils doivent faire; son mandat consiste à coordonner et à faciliter des activités ainsi que la communication. Elle peut coordonner des programmes et établir de nouvelles politiques, mais seulement lorsque les trois ministres le décident. Lorsque le Groupe d'étude sur le DDT a été formé, cela a donné lieu à une mise en relation de la santé publique et de l'environnement. On craignait à l'origine que le paludisme puisse s'étendre en raison de l'élimination de l'emploi du DDT, mais cette activité a donné des résultats étonnants en permettant de réduire l'emploi de cette substance sans provoquer un accroissement des cas de paludisme.

Le D^r Santos Burgoa ajoute que le secteur de la santé était fortement opposé à la mise en œuvre du PARNA relatif au DDT. Le Mexique s'était engagé à réduire de 80 pour 100 l'emploi de cette substance jusqu'en 2002, mais il a réussi à ce qu'elle ne soit plus du tout utilisée et a mis un terme à sa production en 2000, c'est-à-dire deux ans avant la date prévue. Lorsqu'il y a eu une recrudescence du paludisme en 1999, au lieu de recourir au DDT, on a déployé des efforts à l'échelle niveau des collectivités pour prendre des mesures sans utiliser de produits chimiques, notamment grâce à des mesures d'hygiène et à un traitement médical combinés à l'utilisation d'autres pesticides. Une étude pilote sera entreprise pour déterminer s'il est possible de mettre en œuvre un programme analogue en Amérique centrale.

Un dernier participant demande, juste avant le déjeuner, s'il est possible d'obtenir des exemplaires des exposés. M^{me} Phipps répond qu'ils seront disponibles sur le site Web de la CCE, à l'adresse <www.cec.org>, et qu'il sera possible d'en obtenir des copies sur papier auprès du Secrétariat.

5.2 L'asthme et d'autres maladies respiratoires

M^{me} Julie Charbonneau, Environnement Canada

Évaluation des incidences des gaz d'échappement des moteurs diesel aux passages frontaliers congestionnés [en cours]

Ce projet vise à évaluer les incidences des gaz d'échappement des moteurs diesel et d'autres particules sur l'asthme, les allergies et les troubles du système respiratoire chez les enfants qui en sont affectés ainsi que sur ceux qui sont en santé, ou sur d'autres sous-populations sensibles qui résident le long des couloirs d'échanges commerciaux visés par l'ALÉNA où le trafic routier est intense.

Collaboration avec des collectivités pilotes afin de prévenir l'asthme [à l'étude]

Ce projet pourrait permettre à des collectivités du Canada, du Mexique et des États-Unis de réduire les cas d'asthme en adaptant des documents et des services éducatifs existants afin de satisfaire des besoins précis aux échelles régionale et locale.

Établissement d'un cadre pour surveiller les cas d'asthme [à l'étude]

Ce projet permettrait d'améliorer les systèmes de surveillance des cas d'asthme afin de mieux comprendre ce qui provoque cette maladie en Amérique du Nord.

Discussion

En ce qui a trait à l'étude sur les gaz d'échappement des moteurs diesel, un participant se demande si les objectifs de cette étude pourraient s'appliquer au transport ferroviaire, car elle pourrait préconiser l'adoption de ce mode de transport. M^{me} Phipps propose de soumettre cette question au gestionnaire du programme sur la qualité de l'air à la CCE, M. Paul Miller.

Le D^r Bruce Lanphear expose les conclusions de la discussion que le Comité consultatif d'experts a tenue à ce sujet au cours de sa réunion de la veille, en indiquant que le comité soutient le projet sur les gaz d'échappement des moteurs diesel, mais qu'il a le sentiment que seul un groupe particulièrement vulnérable pourrait être touché par les polluants. Il désire encourager la prise de mesures réglementaires à l'égard d'autres polluants, par exemple, les particules et la fumée de tabac secondaire. En ce qui concerne la surveillance des cas d'asthme, le Comité favorise l'utilisation de la *National Health and Nutrition Examination Survey* (NHANES, Enquête nationale sur la santé et la nutrition) comme modèle pour exercer une telle surveillance, et d'en profiter pour analyser les concentrations de plomb dans le sang et l'exposition à d'autres substances toxiques. Certains membres du comité veulent même examiner la fourniture d'une aide ou de moyens aux collectivités afin de favoriser la prise de mesures réglementaires.

Une participante demande si la surveillance se fonde sur une définition commune de l'asthme et, dans l'affirmative, si elle a servi à élaborer une méthode à cette fin. Elle recommande d'établir une base de données sur les polluants, particulièrement dans les régions où les cas d'asthme sont nombreux. M^{me} Charbonneau répond en mentionnant que le Canada recueille des données sur les polluants atmosphériques courants afin d'obtenir ce type d'information. Une autre participante affirme que les données canadiennes sont relativement fiables en matière de surveillance de la qualité de l'air, mais que cela dépend du lieu où se trouvent les postes de surveillance, et que l'on n'exerce pas de surveillance à l'égard des particules dans la plupart des régions. Elle suggère également d'élaborer une méthode commune pour pouvoir comparer les données sur les polluants atmosphériques recueillies dans les trois pays. M^{me} Phipps précise que l'année dernière, le Conseil de la CCE a adopté une résolution chargeant le Secrétariat et les gouvernements des trois pays de travailler de concert pour compiler des données d'inventaire comparables sur les polluants atmosphériques courants.

5.3 Intoxication par le plomb et autres effets de l'exposition à cette substance

M. Tony Myres, Santé Canada.

Soutien à l'industrie artisanale pour réduire ou éliminer l'emploi du plomb [prévu]

Ce projet visera à réduire l'exposition au plomb en s'attaquant à ses sources de rejets, notamment les petites entreprises, comme les ateliers de céramique qui utilisent le plomb dans leurs procédés ou leurs produits.

Collecte et échange de données sur les concentrations de plomb dans le sang [à l'étude]

Ce projet consisterait à recueillir et à échanger des données de surveillance à l'échelle nationale afin de connaître les concentrations de plomb dans le sang des enfants et d'évaluer ainsi les progrès en vue de réduire l'exposition à cette substance.

Discussion

M^{me} Patricia Pares Delgado, du secrétariat à la Santé du Mexique, mentionne que la direction générale de la salubrité de l'environnement a mis sur pied un projet en vue de réduire l'emploi des fours à basse température afin de les remplacer par des fours alimentés à l'essence. Cet organisme a également mis sur pied un programme relatif aux glaçures sans plomb et se propose de réaliser une étude épidémiologique au sein des populations qui sont fortement exposées à cette substance de même que du grand public.

Un participant parle des fonderies de plomb et mentionne que dans l'ensemble du Mexique, on trouve de petites exploitations, par exemple, celles qui recyclent le plomb des batteries, au sujet desquelles on dispose de très peu de données. Une étude sur les concentrations de plomb dans le sang et le lait des mères qui vivent dans ces régions a permis de tirer des conclusions choquantes. Les enfants des familles qui sont propriétaires d'ateliers de céramique, qui décorent la poterie et l'enduisent de glaçure sont exposés au plomb. Il s'agit de petites sources moins notables qu'à Torreón, mais on en trouve dans tout le pays.

Des participants parlent à nouveau de Torreón en mentionnant la «butte noire », c'est-à-dire le tas de déchets de l'usine appartenant à la société Peñoles. Ils mentionnent que l'on a soutenu que ces déchets ne représentaient aucun danger, mais ils voudraient que quelqu'un inspecte l'endroit, car il ne s'agit pas seulement de pollution mais également d'un danger physique. Ils suggèrent en outre que l'on surveille la santé des bébés montrant des concentrations élevées de plomb, et que l'on effectue davantage de prélèvements sur les femmes enceintes. Un autre participant indique qu'à Torreón, les autorités prélèvent des échantillons, mais qu'elles n'en publient pas les résultats; il faut donc multiplier les communications avec les autorités. M^{me} Rojas Bracho répond que l'on est en train de rétablir le contact avec la population en l'informant de ce qui se passe dans cette ville. On déploie également des efforts afin d'élaborer un programme de sensibilisation aux risques, notamment en évaluant les besoins de diffusion de l'information au public. On a mené diverses études isolées, mais les décideurs n'en ont pas systématiquement examiné les résultats en vue de régler le problème.

Une participante appuie une suggestion formulée antérieurement et visant à ce que l'on se penche sur la contamination du lait maternel par le plomb, en précisant que cela devrait faire partie des mesures de surveillance de la santé publique. Elle se dit d'accord avec les projets concernant le plomb mentionnés dans l'ébauche du programme, mais voudrait que l'on étoffe le préambule en ce qui a trait au plomb que contiennent les produits, tout particulièrement ceux qui sont destinés aux enfants.

5.4 Évaluation des risques et de l'économie

M. Gary Kimmel, EPA

Ces domaines ont donné lieu à de nombreuses activités mais il s'agit de deux disciplines très récentes. La CCE pourrait s'employer à faciliter l'échange d'information sur ces domaines dans l'ensemble de la collectivité. Mais comme ces derniers évoluent, il faut commencer par déterminer comment se pencher sur des mélanges complexes de substances chimiques ainsi que sur de nouvelles techniques.

Atelier trilatéral sur l'évaluation des risques [à l'étude]

Ce projet permettrait de favoriser une compréhension commune, de cerner des moyens de prendre en compte des données existantes et de trouver des domaines dans lesquels les gouvernements peuvent tirer parti d'un partage des compétences et des méthodes.

Accroissement du nombre d'évaluateurs des risques dûment formés [à l'étude]

Ce projet viserait à trouver des moyens d'accroître le nombre de personnes dûment formées pour évaluer les risques. Cela comprend la détermination des capacités requises et la mise au point de moyens pour accroître le nombre de ces spécialistes. Pour ce faire, il faudrait procéder à un échange de personnel entre les gouvernements, mais cela pourrait également donner lieu à l'instauration de programmes universitaires ainsi qu'à des programmes destinés aux médecins et aux infirmières. Ce domaine nécessite la conclusion de partenariats avec des groupes de l'extérieur.

Intégration de l'évaluation des risques et de l'économie [à l'étude]

Ce projet consisterait à améliorer les connaissances en matière d'évaluation de la santé des enfants et à diffuser les résultats de ces travaux.

Discussion

Un participant demande si l'atelier et les activités prévues pour accroître le nombre d'évaluateurs de risques dûment formés porteront tout particulièrement sur les risques que courent les enfants. M. Gary Kimmel confirme que c'est effectivement le cas.

Une participante mentionne que bien qu'elle appuie sans réserve cette section de l'ébauche du programme, elle a le sentiment que quelque chose manque. Elle affirme qu'il ne faut pas se fier indûment à l'évaluation des risques et suggère que l'atelier porte également sur le principe de précaution. Elle recommande d'étudier le type de critères nécessaires pour appliquer ce principe et de tenir une discussion à ce sujet. En matière d'évaluation économique, elle suggère en outre de cerner de nouveaux modèles permettant de mieux évaluer l'ensemble des coûts, et ajoute que l'atelier, pour être fructueux, doit réunir des décideurs, des évaluateurs de risques et des représentants du public.

Un participant qui a pris part au processus d'élimination de l'emploi de pesticides mentionne qu'il existe différentes hypothèses dans les trois pays en ce qui concerne le processus d'évaluation des risques. Il précise que leur évaluation et leur gestion doivent être examinées en même temps, mais que l'on fait face à différentes charges et que l'on a différentes manières de définir des risques acceptables. Il suggère d'harmoniser les approches des trois pays et de faire appel à d'autres intervenants, en plus des évaluateurs de risques.

Un membre du CCPM, M^{me} Laura Durazo, déclare qu'il s'agit encore d'un nouveau projet pour la CCE et que son thème comporte plusieurs volets qui comprennent des enjeux touchant la nutrition, l'air, les substances toxiques et l'eau. Elle suggère de réunir tous les intervenants autour d'une même table et de demander au Comité consultatif d'experts de se pencher de façon adéquate sur le domaine de l'évaluation des risques. Elle mentionne en outre que les fonctionnaires qui pourraient répondre aux questions soulevées aujourd'hui devraient assister à cette réunion mais que ce n'est pas le cas, et souligne que l'objectif de la CCE ne devrait pas consister à résoudre les problèmes nationaux dans chaque pays, mais ceux qu'ils ont en commun.

Un participant affirme que l'on met beaucoup l'accent sur l'évaluation du taux de mortalité infantile et très peu sur le vaste éventail de cas de morbidité chez les enfants.

Le D^r Shannon indique que le Comité consultatif d'experts a examiné cette question et qu'il a relevé trois enjeux. En premier lieu, le processus d'évaluation des risques doit être scientifique, mais il doit également comporter un examen des conclusions scientifiques et des données qui sont pertinentes. En deuxième lieu, le processus doit être ouvert et transparent et tout le monde doit pouvoir le comprendre. En troisième lieu, lorsque l'on ne dispose pas de données au cours du processus, il faudrait appliquer le principe de précaution et prendre des mesures éprouvées pour protéger les enfants.

5.5 Renforcement de la base de connaissances afin de trouver des solutions à long terme

M^{me} Julie Charbonneau, Environnement Canada

Il est important d'évaluer la salubrité de l'environnement des enfants pour deux raisons. On a besoin d'information scientifique, en premier lieu, pour pouvoir élaborer des stratégies et des politiques de gestion qui protègent les enfants et, en deuxième lieu, pour évaluer le degré d'efficacité des stratégies de gestion des risques après les avoir appliquées.

Facilitation de la collaboration dans le cadre d'études longitudinales sur des cohortes [prévu]

Ce projet facilitera la collaboration entre les trois pays au cours d'études longitudinales sur des cohortes, notamment en favorisant la participation de fonctionnaires et de chercheurs des trois pays à des réunions de planification et à d'autres activités relatives à la réalisation des études.

Cadre de mise au point d'indicateurs nord-américains de la salubrité de l'environnement des enfants [prévu]

Ce projet permettra de procurer périodiquement aux décideurs et au public de l'information, en termes simples et précis, faisant état des principaux paramètres de la santé des enfants et de la salubrité de l'environnement en Amérique du Nord, et ce, dans l'optique de mesurer et de promouvoir les changements.

Rapport sur les incidences économiques des maladies reliées à l'environnement des enfants [à l'étude]

Ce projet offrirait aux décideurs et au public de l'information sur les incidences économiques que peut avoir le fait de ne pas prendre de mesures pour régler les problèmes que suscite la salubrité de l'environnement des enfants.

Discussion

Les participants disent, dans l'ensemble, soutenir ces activités, mais en ce qui a trait aux projets sur les indicateurs, ils suggèrent de fixer un ou deux objectifs précis ainsi que des cibles et des échéances, et de mettre ensuite au point des indicateurs permettant de mesurer les progrès accomplis en vue d'atteindre ces objectifs. Un participant indique que la réunion des ministres de l'Environnement et de la Santé des Amériques a notamment permis de conclure qu'il faut se doter d'indicateurs de la salubrité de l'environnement des enfants. Cette réunion a également servi à examiner la nécessité de se pencher sur des questions d'éthique relativement à cette salubrité. Des participants appuient l'idée de mettre une discussion sur l'éthique au programme du projet de la CCE, et suggèrent à cette dernière de tenir compte du communiqué de la réunion et de fonder ses travaux sur les conclusions et engagements qu'il énonce.

Au sujet des études longitudinales sur des cohortes, un participant affirme qu'il faudra attendre longtemps pour pouvoir en consulter les données et les conclusions. M^{me} Charbonneau souligne qu'il serait possible de disposer de résultats justes après la grossesse et que l'on pourrait rapidement compiler cette information, l'analyser et la diffuser. Un autre participant déclare qu'il faudrait viser l'élaboration d'un programme de suivi de l'état de santé général, et qu'à cette fin, on pourrait s'appuyer

sur le programme de surveillance des *Centers for Disease Control and Prevention* (CDC, Centres de contrôle et de prévention des maladies) des États-Unis.

Un participant se dit préoccupé que le projet sur les incidences économiques ne se penche que sur les coûts des soins de santé et qu'il n'examine pas, notamment, les incidences de l'asthme chez les enfants ou la perte de temps de travail pour les parents. Il désire être mieux informé de l'ampleur que l'on veut donner à ce projet.

Le D^r Lanphear affirme que l'on a besoin de recourir à des biomarqueurs en matière de surveillance et en vue de mettre au point des indicateurs des effets de l'environnement sur la santé des enfants. Le formulaire de déclaration des CDC, qui est tiré de la NHANES, en constitue un exemple. On trouve des biomarqueurs pour l'asthme ainsi que pour la surveillance de l'intoxication par le plomb et d'autres sortes de polluants. Combinés à des études épidémiologiques, ils permettent de mieux mesurer les facteurs de risque, de déterminer de quelle manière ils contribuent aux problèmes de santé et de relever les différences entre les trois pays. Un grand nombre d'études sur des cohortes sont en cours dans les trois pays, et le D^r Lanphear suggère que la CCE serve de centre d'échange pour cette information afin que l'on n'ait pas à attendre les résultats de l'étude nationale sur les enfants. Il invite les États-Unis à inclure une cohorte du Mexique dans son étude, en faisant remarquer que, dans une optique de recherche, il serait utile de disposer de données sur les populations qui ont été le plus récemment exposées au DDT et à d'autres types de polluants.

M^{me} Rojas Bracho mentionne que le PARNA de la CCE relatif à la surveillance et à l'évaluation environnementales ne concernait au début que l'environnement, mais qu'il comprend maintenant des volets relatifs à la santé. L'Équipe chargée de la salubrité de l'environnement des enfants examine actuellement la meilleure manière de s'intégrer aux travaux sur la GRPC, particulièrement ceux qui ont trait à ce domaine.

5.6 Information, sensibilisation et éducation du public

M^{me} Erica Phipps, CCE

Les membres du public (notamment les parents, les fournisseurs de soins et les éducateurs) ont un rôle déterminant à jouer en vue d'accroître la salubrité de l'environnement des enfants. La sensibilité, la connaissance et l'accès à l'information sont les éléments essentiels d'une action éclairée. Il est possible de tabler sur les réseaux existants et de collaborer avec des intermédiaires clés si l'on veut améliorer l'accès, la diffusion et l'échange d'information.

Production en partenariat d'une vidéo mondiale sur la salubrité de l'environnement des enfants [en cours]

Ce projet, que dirige l'OMS, visera à produire plusieurs documentaires et des clips vidéo afin de sensibiliser davantage le public aux menaces qui planent sur la santé des enfants de même qu'aux stratégies de prévention.

Collaboration avec des professionnels de la santé [à l'étude]

Ce projet viserait à rendre les professionnels de la santé plus aptes à renseigner le public, à formuler des avis sur des questions touchant la salubrité de l'environnement des enfants et à accroître l'échange d'information entre les professionnels des trois pays. Les activités du projet comprendraient une séance de formation sur la salubrité de l'environnement et les stratégies de gestion, ainsi que la traduction et la distribution d'un bulletin pour les professionnels de la santé, en se fondant sur les activités du Groupe de travail des professionnels de la santé de la Commission mixte internationale et d'autres partenaires.

Communication des enjeux et des préoccupations relatifs à la salubrité de l'environnement des enfants [en cours]

Les moyens existants, comme *Trio*, le bulletin trimestriel de la CCE, permettront d'informer le public intéressé et les groupes d'intervenants en Amérique du Nord sur des questions touchant la salubrité de l'environnement des enfants, et ce, en s'appuyant sur les champs d'activité de la CCE.

Discussion

Dans l'ensemble, les participants appuient ces activités, mais formulent un certain nombre de suggestions pour mieux diffuser les vidéos. Un participant trouve dommage que dans tous les cas, la vidéo doive être projetée intégralement; il recommande d'en tirer des extraits afin de l'adapter aux différents publics. Des participants appuient l'idée que des acteurs agissent à titre de porte-parole et que des messages d'intérêt public soient enregistrés, tout en soulignant qu'il est important de recueillir les impressions et les idées des enfants sur ces questions. Un participant affirme que les adolescents doivent constituer un groupe cible.

Un autre participant déclare qu'il est essentiel de travailler de concert avec des décideurs étatiques et locaux pour pouvoir obtenir cette information. Il désire aussi s'assurer que le CCPM est au courant des projets de lois 1044 et 111 du Sénat de la Californie, déposés en vue de contrecarrer les dispositions du chapitre 11 de l'ALÉNA. Ces projets de lois obligeront l'État à examiner sa législation de l'environnement afin de déterminer s'il est opportun de continuer à la faire appliquer malgré la menace que représente ce chapitre.

M. Jon Plaut répond que le CCPM a l'intention de discuter du chapitre 11 au cours de la session qu'il tiendra le lendemain.

Un participant déclare qu'il est important de travailler avec les universités et les facultés de médecine, notamment, et ajoute que la salubrité de l'environnement n'est pas encore un sujet hautement prisé dans les universités. Un autre affirme qu'il faudrait que ce sujet fasse partie des examens menant à l'obtention d'un permis d'exercer ou à une reconnaissance professionnelle.

La D^{re} Buka indique que le comité a eu une longue discussion sur la formation professionnelle et qu'il entend s'impliquer dans ce domaine. Il étudiera notamment des moyens de définir un programme de cours de pédiatrie relatif à la salubrité de l'environnement.

Un représentant de la *Mexico/US Foundation for Science* (Fondation américano-mexicaine pour la science) explique que cet organisme collabore avec le gouvernement du Mexique à la mise sur pied

d'un centre d'information sur la salubrité de l'environnement le long de la frontière septentrionale du Mexique. Il s'agira de la première étape en vue de la mise sur pied de l'*Environmental Border Network* (Réseau environnemental frontalier). La Fondation prévoit également former, du côté mexicain de la frontière, des toxicologues cliniciens qui travailleront dans un hôpital du Texas. Elle a également l'intention de mettre sur pied un projet binational avec la ville de Ciudad Juarez qui portera sur la diffusion d'information sur les risques et donnera lieu à la participation de l'EPA et de l'université du Texas à El Paso.

Un représentant de la *Coalition of the Rio Bravo Basin* (Coalition pour le bassin du Rio Bravo), un réseau de plus de 70 organismes, demande de quelle façon cette coalition pourrait participer au projet de la CCE afin d'aider cette dernière à communiquer les enseignements et l'information de cette réunion de même que les vidéos. Les travaux de cet organisme portent sur la sensibilisation des enfants à l'environnement et il serait intéressé à participer à la diffusion de cette information dans le public.

Un participant recommande de trouver du financement à l'échelon national pour les *Pediatric Environmental Health Specialty Units* (PEHSU, Unités pédiatriques spécialisées dans le domaine de la salubrité de l'environnement) et souligne qu'une seule clinique au Canada n'est pas suffisante et qu'il faudrait étendre le réseau.

Des participants expriment leurs préoccupations aux fonctionnaires mexicains, dont l'une veut que l'ensemble de la société ne dispose pas de données sur l'environnement. Mais l'information que détiennent les fonctionnaires devrait être mise à la disposition du grand public (éventuellement sur un site Web). L'information ne dépasse pas la ville de Mexico et on devrait la diffuser plus loin. En dernier lieu, des participants se disent inquiets que seulement une ou deux écoles enseignent la toxicologie, et qu'au niveau universitaire, cette discipline soit quasi inexistante.

Un participant soutient qu'en ce qui concerne la troisième activité décrite au point 5.6 (communication des enjeux et des préoccupations relatifs à la salubrité de l'environnement des enfants), il faudrait ajouter aux groupes cibles les enfants et les groupes de défense des droits de la personne.

Un autre participant mentionne que l'abus de drogue suscite des inquiétudes et il suggère que la CCE convie les pédiatres à élargir le champ de leurs travaux pour se pencher sur cet abus chez les enfants.

La D^e Kue Young, qui est membre du Comité consultatif d'experts, indique que les trois pays ont des sociétés multiculturelles et d'importantes populations autochtones, et recommande d'examiner les interactions entre les facteurs physiques, sociaux et culturels.

M^{me} Bea Roppe, qui est membre du Comité consultatif d'experts, suggère de former ceux qui se portent à la défense de la santé publique, étant donné qu'ils exercent leurs fonctions en première ligne.

Le D^r Michael Shannon, qui est également membre du Comité, révèle qu'au cours des cinq dernières années, on a créé 12 PEHSU et autant d'unités de recherche clinique aux États-Unis. Trois bourses d'études dans le domaine de la salubrité de l'environnement des enfants ont aussi été créées, et l'on est

en train de déterminer le programme, la formation et les objectifs dans le but que cette formation soit officielle et complète dans tous les aspects médicaux de la salubrité de l'environnement des enfants.

M^{me} Ramona Trovato indique que l'EPA travaille avec cinq groupes de jeunes : les Girl Scouts et les Boy Scouts, les Future Farmers of America, les 4-H et un groupe tribal. Ses programmes suscitent la participation de 15 millions de jeunes au total.

La gestionnaire du programme de la CCE, M^{me} Erica Phipps, mentionne que la vidéo est en voie de production sous forme d'extraits ainsi que sous d'autres formes, et que la CCE prendra en considération les judicieuses suggestions formulées au sujet du ciblage et de la diffusion de l'information. Elle se réjouit de l'offre de nombreux participants consistant à se servir des réseaux existants et leur demande d'avoir l'amabilité de lui transmettre leurs coordonnées.

Une participante formule une dernière observation au sujet de la santé, de la nutrition et de l'environnement, en expliquant qu'elle perçoit une lacune dans l'ébauche du programme de coopération en ce qui concerne les allergies et d'autres affections dégénératives, de même que le rôle essentiel de la nutrition. Elle recommande d'ajouter ces éléments au programme.

M. Plaut, rappelle que le CCPM a tenu un certain nombre de réunions publiques et il affirme que la présente réunion a été l'une des plus réussies en raison de l'ampleur de la contribution du public. Il précise que cela est attribuable au degré d'implication du Comité consultatif d'experts et de l'excellente participation des membres du public. Avant de féliciter et de remercier tous les participants, il mentionne également que cette énorme contribution permettra d'étendre la portée de ce programme.

Répondant à une question au sujet des recommandations que le CCPM et le Comité consultatif d'experts formuleront au Conseil, la D^e Buka répond que chaque comité se réunira séparément afin d'ébaucher un avis. Le Comité consultatif d'experts entend travailler avec l'équipe chargée de la salubrité de l'environnement des enfants afin de se pencher sur les prochaines étapes de la révision du programme de coopération, en tenant compte des observations exprimées. De son côté, M. Plaut indique que l'avis du CCPM sera de nature générale.

La D^e Buka conclut la réunion en déclarant que les trois pays sont très différents et que leurs enfants grandissent dans des milieux également différents, mais que leur santé fait face aux mêmes menaces environnementales. Elle ajoute qu'il existe de nombreuses possibilités de collaboration et que l'énergie et le savoir-faire de chacun permettra d'aller de l'avant. Elle résume les principaux thèmes qui ont découlé de cette réunion :

- La surveillance biologique et sanitaire et l'amélioration de la comparabilité des données.
- La poursuite des travaux scientifiques et de la recherche.
- La prise de mesures avant que les recherches scientifiques ne soient terminées, notamment des mesures d'atténuation et l'application du principe de précaution.
- L'éducation et la sensibilisation à tous les niveaux, à savoir des enfants jusqu'aux spécialistes de la pédiatrie reliée à la salubrité de l'environnement.
- La réalisation de travaux sur le renforcement des capacités.

- La poursuite du travail en concertation dans le cadre de tribunes comme la présente réunion.

La D^{re} Buka remercie tous les participants pour leur contribution à cette réunion et pour avoir permis qu'elle soit aussi fructueuse.

Annexe – Liste des participants